



La manométrie oesophagienne

La manométrie oesophagienne renseigne sur le fonctionnement de la contraction musculaire de l'œsophage. Elle consiste à enregistrer la pression qui règne à l'intérieur des différentes parties de l'œsophage et des sphincters œsophagiens supérieur et inférieur à l'aide d'une petite sonde reliée à des capteurs de pression.

Cet examen permet de rechercher l'existence de troubles du fonctionnement de l'œsophage en cas de symptômes comme des difficultés ou des douleurs à la déglutition, des régurgitations d'aliments ou des douleurs thoraciques pouvant prêter à confusion avec une angine de poitrine.

Cet examen est également très utile avant de réaliser la cure chirurgicale d'une hernie hiatale ou d'un reflux gastroœsophagien car la mise en évidence de très mauvaises contractions au niveau de l'œsophage peut contraindre cette opération.

COMMENT SE DEROULE LA MANOMETRIE OESOPHAGIENNE ?

Il est nécessaire d'être à jeun 3 heures avant l'examen

Le patient est assis lors de l'introduction de la sonde souple par le nez jusque dans l'estomac. Puis il est allongé pendant le déroulement de l'examen qui n'est pas douloureux. Seule l'introduction de la sonde par le nez peut être légèrement désagréable.

L'enregistrement de la pression s'effectue à différents niveaux de l'œsophage, au repos et lors de déglutitions de salive ou d'eau.

L'examen dure environ 15 minutes

EN PRATIQUE

Cet examen est réalisé par un gastroentérologue spécialisé sur rendez-vous (04/91/83/37/80) dans le service d'endoscopie et d'explorations digestives de l'hôpital Ambroise Paré - RDC

Vous devez-vous présenter à la pyramide au rez-de-chaussée avec votre carte de sécurité sociale. Puis présentez-vous au secrétariat du service d'endoscopie au rez-de-chaussée afin de signaler votre présence à l'infirmière

Penser à apporter tous documents complémentaires nécessaires à votre examen : courrier du médecin qui demande l'exploration fonctionnelle, compte-rendu d'endoscopie œsogastrique ainsi que les clichés radiologiques en votre possession notamment un transit œsogastroduodénale (TOGD) ou scanner.